

N° 18-11-122

L'an deux mil dix-huit, le lundi 12 novembre à 18 heures 30, le Conseil de Communauté s'est réuni sous la présidence de Monsieur Christian LEROY (reçoit pouvoir d'I. POURCHEL), Président, suite à la convocation en date du 30 octobre 2018.

Présents :

Mesdames POULAIN P. ; FOURNIER A. ; DELRUE J. (reçoit pouvoir de V. WESTENHOEFFER) ; DEGREMONT F. ; BERQUEZ M.L. ; BEAUBOIS B. ; BOIN E.

Messieurs PRUVOST M. ; ALLOUCHERY J.M. ; VASSEUR C. ; LECAILLE S. ; DEVIGNE E. ; GARDIN J. ; LHEUREUX M. ; FRANQUE G.A. ; SENECA D. (reçoit pouvoir de N. DE JONGHE) ; GARENAUX M. ; BRUGGEMAN M. ; SAGNIER F. ; MONFAIT D. ; CROQUELOIS J.M. ; CHARLEMAGNE V. ; DUFOUR O. ; CASSEZ P. ; FOURNIER D. ; COLIN G. ; MAGERE M. ; WALLET B. ; WAUQUIER A. ; COYOT J.C. ; WAVRANT M. ; CORDIER A. ; BACQUET J. ; GALLET J.M. ; DENUNCQ R. (reçoit pouvoir de J. DEATTRE) ; TELLIER C. ; LEFEBVRE S. ; FOURRIER B. ; DELATTRE G. ; DELANNOY J. ; WYCKAERT G. ; BEE D.

Absents excusés :

Mesdames POURCHEL I. (donne pouvoir à C. LEROY) ; CARVALHO H. ; DE JONGHE N. (donne pouvoir à D. SENECA) ; WESTENHOEFFER V. (donne pouvoir à J. DELRUE)

Messieurs BOUFFART J. ; DUWAT A. ; DELATTRE J. (donne pouvoir à R. DENUNCQ) ; CLABAUT A.

Absents :

Monsieur HOCHART J.L.

Monsieur Marc GARENAUX est élu secrétaire.

OBJET : BUDGET PRINCIPAL – DECISION MODIFICATIVE N° 2

Rapporteur : Jacques BACQUET

Afin de d'intégrer au chapitre 040 les frais d'études imputés au chapitre 041, il y a lieu de procéder à des virements de crédits, il en est de même pour prévoir la construction du hangar de stockage pour la maison du papier.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité, **DECIDE** les modifications budgétaires suivantes :

INVESTISSEMENT

Dépenses		Recettes	
Article(Chap) - Fonction - Opération	Montant	Article(Chap) - Fonction - Opération	Montant
204183-041 Projets infrastructures	6 500 €	2031-041 – Frais d'études	6 500 €
2128-041 autres agencements	40 000 €	2031-041 Frais d'études	40 000 €
2128-041 autres agencements	1 200 €	2033-041 frais d'insertion	1 200 €
21318-041 autres bâtiments publics	65 000 €	2031-041 Frais études	65 000 €

21318-041 autres bâtiments publics	1 000 €	2033-041 Frais d'insertion	1 000 €
2183-041 matériel de bureau	200 €	2033-041 Frais d'insertion	200 €
2188-041 autres immobilisations	1 000 €	2033-041 Frais d'insertion	1 000 €
2313-041 constructions	4 700 €	2033-041 Frais d'insertion	4 700 €
2188 – 101 autres immobilisations	35 100 €		
2188-136 autres immobilisations	- 4 100 €		
2188 – 140 autres immobilisations	-31 000 €		
2313-041 Constructions	100 000 €	238-041 avances	100 000 €
238-041 avances	- 100 000 €	2313-041 constructions	- 100 000 €
2313-129 Constructions	- 300 000 €		
2313-134 Constructions	300 000 €		
Total dépenses :	119 600 €	Total recettes :	119 600 €

Pour extrait conforme.
Le Président,

